MARCHE PUBLIC DE FOURNITURE DE MATERIEL

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

(C.C.T.P.)

L’acheteur : MJC de Duclair

MJC Duclair

17, rue du 19 Mars 1962

76480 Duclair

Cahier des Clauses Techniques Particulières

**Établi en application des articles 27, 28 et 35 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016,**

**relatif à :**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Marché de fourniture d’équipements pour un atelier Menuiserie

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

La procédure de consultation utilisée est la suivante :

Procédure adaptée en application des articles 27, 28 et 35 du Décret n°2016-360

du 25 mars 2016

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

**SOMMAIRE**

CCTP N°17S0166

**Article 1 Contexte**

**Article 2 Objectifs**

**Article 3 Objet de la Consultation**

3-1 Marché de services sociaux de réhabilitation professionnelle, activités support : espaces verts

 3-2 Objectifs et finalité de la prestation

**Article 4 Conditions d’exécution de la prestation**

 4-1 Lot 1 : Le parc de machine à bois

 4-2 Lot 2 : Groupe d’aspiration

**Article 5 Modalité de présentation des offres**

5-1 Lot 1 : Le parc de machine à bois

5-2 Lot 2 : Groupe d’aspiration

Article 1 - Contexte

Depuis plus de 23 ans, la MJC Duclair porte une activité Atelier et Chantier d’Insertion, « Comme un Arbre ». Bien que son objet réside dans l’accessibilité à l’animation socio culturelle pour le bassin de population de Duclair, l’Association a toujours été sensible aux action d’insertion sociale et professionnelle des personnes en difficultés du territoire.

Elle a alors établi un partenariat avec les collectivités locales afin de permettre à ses dites personnes de retrouver leur place dans la société par le biais d’un outil de remise au travail. Progressivement, cette activité s’est transformée en un véritable atelier menuiserie.

Les salariés en parcours d’insertion y réalisent de ouvrages en bois de tous genres (mobilier urbain, cabane de jardin, table de piquenique, jouets de noël…), sous la responsabilité d’un encadrant technique. Ils y sont également accompagnés dans leurs démarche d’insertion par un Conseiller en Insertion Professionnelle. La montée en charge de nos activités a posé la question du renouvellement des locaux du Chantier d’Insertion et de leur vétusté.

Ainsi dès 2015, la municipalité a décidé de procéder à la constructions d’un local neuf au profit de cette activité pour y améliorer les conditions de travail et y donner une nouvelle dimension. C’est dans ce contexte que la MJC Duclair a décidé de procéder à un renouvellement de ses équipements, obsolètes pour la plupart, et à l’amélioration de l’environnement et des conditions de travail.

Article 2 - Objectifs

La fourniture d’équipement visera à :

* Rééquiper l’ensemble du parc de machine à bois de l’atelier, afin de proposer une activité opérationnelle pour les salariés en parcours d’insertion.
* Doter le nouveau bâtiment d’un système d’extraction de poussière de bois et de recyclage des déchets bois.

Article 3 – Objet de la consultation

**3-1 Marché de fourniture d’équipement d’un atelier menuiserie**

Le présent marché a pour objet de fournir l’équipement en parc de machine à bois et d’un système d’aspiration pour les poussières de bois.

* 1. **Objectifs et finalité de la prestation**

Doter le nouveau local de la MJC Duclair d’un équipement neuf, de qualité, adapté à l’utilisation pour la fabrication de menuiserie, ainsi qu’au spécificité du public en Insertion.

Article 4 Conditions d’exécution de la prestation

Le présent marché est divisé en deux lots. Les paragraphes ci-dessous vont décrire les dispositions techniques concernant les deux lots du marché.

# 4.1 Lot 1 : Le parc de machine à bois

Le parc de machine à bois devra comporter les éléments suivants :

* Une toupie avec chariot à tenonner
* Une raboteuse
* Une dégauchisseuse
* Une mortaiseuse à mèche horizontale
* Une scie à format
* Une scie à ruban
* Une ponceuse calibreuse
* Une perceuse à colonne
* Une tronçonneuse hydraulique
* Un lot de matériel électro portatif (Fraiseuse, perceuse visseuse, rabot, scie sauteuse, scie circulaire, ponceuse orbitale, défonceuses, ponceuse à bande)

Le candidat devra proposer une formation à la bonne utilisation des machines lors de l’installation.

Les machines devront présenter des avantages techniques pour permettre la bonne utilisation par les salariés en parcours d’insertion.

La puissance des machines devra correspondre à la capacité électrique du bâtiment.

Les machines devront également présenter des bouches d’aspiration correspondant au dispositif d’aspiration de poussière de bois.

Le candidat pourra se rapprocher de la Direction de la MJC Duclair pour prendre connaissance des différentes activités de l’atelier afin de proposer les meilleures machines pour l’activité.

### . 4.2 Lot 2 : Groupe d’aspiration

Afin de proposer un environnement de travail favorable, le candidat devra proposer un équipement correspondant aux normes en vigueur recommandées par les autorités compétentes en terme de législation du travail, de sécurité et de conditions de travail.

Le candidat devra prendre en compte l’installation prévisionnelle des machines à bois qui composeront l’atelier. Aussi, le candidat pourra se rapprocher de la Direction de la MJC Duclair pour prendre connaissance de l’emplacement des machines.

Le candidat devra prendre en compte également les dimensions techniques du local établit par la municipalité de Duclair.

Le candidat devra également apporter des propositions pour le stockage et l’évacuation des déchets provoqués par l’activité menuiserie.

Le candidat devra présenter également un dispositif d’arrêt d’urgence / de sécurité pour garantir la bonne utilisation de la machine.

La puissance de l’installation devra correspondre aux besoins décrit par la MJC Duclair.

Article 5 : Modalités de présentation des offres

### 5.1 Lot 1 : Le parc de machine à bois

Le candidat devra prendre en compte l’ensemble des machines mentionnées dans l’article 4.1 du présent document.

Il devra présenter sous la forme de devis sa proposition comportant :

* Le nom de la machine
* La marque de la machine
* Le descriptif technique
* Les caractéristiques techniques liés à la puissance électrique
* Le transport et l’installation des machines

L’acheteur prendra la liberté pour la prise de renseignement extérieur sur le matériel proposé.

### 5.2 Lot 2 : Groupe d’aspiration

Le candidat devra proposer son offre en fonction des machines à bois mentionnées par la MJC Duclair.

Pour cela, le candidat pourra se rapprocher de la MJC Duclair afin d’obtenir les éléments de réponses sur les dimensions techniques en fonction des offres parvenues.

L’offre du candidat devra comporter les éléments suivants :

* L’explication technique concernant l’installation qui sera procédée.
* Le détail des normes législatives qui sont concernées par ce type d’installation
* Les éléments techniques liés au système
* La puissance des composant du système
* La décomposition de l’offre entre l’installation, la formation…
* Un éventuel ajout pour la demande si le candidat le juge adapté. Il devra alors l’argumenter auprès de l’acheteur.
* Le prix de la prestation global